



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
HOULLE - MENTQUE-NORTBECOURT - MORINGHEM - MOULLE
PRINTEMPS 2019



L'ALSH fonctionnera du 8 au 19 avril inclus de 9h30 à 17h30 sans interruption (fréquentation à la journée et repas obligatoire). Inscription à la semaine.

Ouvert aux enfants âgés de 4 à 13 ans révolus domiciliés prioritairement dans les communes de HOULLE - MENTQUE-NORTBECOURT - MORINGHEM et MOULLE. Toutefois si des places restent disponibles, les enfants des autres villages seront accueillis avec grand plaisir.

Inscription **au plus tard le jeudi 21 mars (aucune inscription ne sera acceptée après cette date)** / **Dossier à déposer en Mairie de HOULLE uniquement.** L'inscription des enfants résidant à l'extérieur de l'intercommunalité ne pourra être validée que si des places sont encore disponibles.

Les enfants seront encadrés par des personnes diplômées B.A.F.A ou équivalent.

Tarifs d'inscription :

	Enfants de HOULLE - MENTQUE-NORTBECOURT - MORINGHEM - MOULLE		Enfants domiciliés à l'extérieur	
	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +
Pour les 2 premiers enfants	36 € / enfant	42 € / enfant	44 € / enfant	49 € / enfant
à partir du 3ème enfant	34 € / enfant	40 € / enfant	42 € / enfant	47 € / enfant

N.B. : Règlement par chèque uniquement



Bulletin d'inscription

Monsieur Madame

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Portable :

Adresse électronique : @

N° allocataire CAF ou MSA : CAF/MSA de :

Profession du père :

Employeur : Téléphone :

Profession de la mère :

Employeur : Téléphone :

Déclare inscrire le(s) enfant(s) :

NOM	PRENOM	Date de naissance	Du 8 au 12 avril (1)	Semaine du 15 au 19 avril (1)

Fait le :

Signature :

(1) Cocher la case correspondante

N'oubliez pas de vous munir de votre attestation C.A.F. (avec Q.F.), de votre règlement et de votre attestation d'assurance le jour de l'inscription.